

1 - Ventes aux consommateurs

1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes conclues entre **Asbestshop B.V.** et tout client **consommateur**, tel que défini par le code de la consommation, résidant en France et effectuant un achat sur le site www.asbestshop.fr. Elles s'appliquent également au client non-professionnel, tel que défini par le code de la consommation, lorsque ledit code l'a expressément prévu.

2. Identité du vendeur

Le vendeur est la société :

Asbestshop B.V.

Société à responsabilité limitée de droit néerlandais

Siège social : Beneluxstraat 2a, 6014 CC Ittervoort, Pays-Bas

Immatriculée au registre du commerce néerlandais (KvK) sous le n° 82182892

Numéro de TVA intracommunautaire : NL862368340B01

E-mail : info@asbestshop.fr

Numéro de téléphone : +33 9 70 70 86 68

Site internet : www.asbestshop.fr

Âge minimum

Le site www.asbestshop.fr est réservé aux personnes âgées d'au moins 18 ans.

Toute utilisation du site ou création d'un compte par une personne de moins de 18 ans est interdite.

En passant commande, l'utilisateur déclare avoir 18 ans ou plus.

3. Produits

Les caractéristiques essentielles des produits, ainsi que des conseils d'utilisation et de sécurité, sont présentés sur le site www.asbestshop.fr.

Les photographies et illustrations sont fournies à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle.

Le vendeur garantit la conformité des produits à la législation en vigueur.

Attention : il est rappelé que les opérations de désamiantage entraînent un risque pour les personnes qui exécutent les travaux et pour leur entourage, et qu'elles sont soumises à certaines règles. Un particulier réalisant lui-même des travaux peut être soumis à une obligation de repérage avant travaux par un diagnostiqueur certifié, engage sa responsabilité civile à l'égard de son voisinage en cas de dispersion de fibres et doit traiter les déchets d'amiante conformément aux règles applicables. Si le port d'équipements de protection individuels est fortement recommandé, il n'est donc pas à lui seul suffisant. Il appartient au client consommateur de se renseigner sur ses obligations préalablement à tous travaux.

4. Prix

Les prix sont affichés sur le site www.asbestshop.fr et indiqués en euros, TVA comprise (TTC).

Les frais de livraison sont facturés en supplément et précisés avant validation de la commande.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande.

Les modalités de paiement sont susceptibles d'évoluer et sont précisées sur le site www.asbestshop.fr.

5. Commande

Toute commande passée sur le site vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Le contrat est formé à réception par le consommateur de l'e-mail de confirmation envoyé par Asbestshop B.V.

Asbestshop B.V. se réserve le droit de refuser une commande si une commande antérieure a donné lieu à des incidents de paiement ou à un comportement jugé préjudiciable.

6. Paiement

Le paiement est exigible à la commande.

Les moyens de paiement disponibles sont indiqués sur le site.

Les transactions sont sécurisées par protocole SSL/TLS.

7. Livraison, transfert des risques et réserve de propriété

La livraison intervient à l'adresse indiquée lors de la commande.

Sauf indication contraire, le délai maximal de livraison est de 30 jours à compter de la confirmation de la commande.

En l'absence de réception de la commande dans le délai de 30 jours, le consommateur est invité à prendre contact avec Asbestshop afin de faire le point. Le consommateur peut dans ce cas exercer les droits que lui donne la loi, tels que prévus à l'article L216-6 du code de la consommation (mise en demeure, résolution).

Le risque de perte ou d'endommagement des produits commandés passe au client au moment où le client, ou un tiers désigné par lui, en prend physiquement possession.

Les produits restent la propriété d'Asbestshop B.V. jusqu'à leur complet paiement.

8. Droit de rétractation

Le consommateur bénéficie du droit de rétractation pendant un délai de **14 jours** à compter de la réception des produits.

Compte tenu de la nature des produits vendus, dans l'intérêt de la protection de la santé, le droit de rétractation ne peut être exercé que sur des produits n'ayant pas été retirés de leur emballage d'origine et ne portant aucune trace de poussière. Autrement dit, les produits ne doivent pas avoir été à l'air libre sur un chantier.

Pour les mêmes raisons, les produits vendus en kit complet ne peuvent faire l'objet d'une rétractation partielle pour un produit isolé du kit.

Le droit de rétractation est exercé par l'envoi d'un message depuis le formulaire de contact du site www.asbestshop.fr. Le client mentionne :

- Qu'il exerce son droit de rétractation
- La référence de la commande
- Les dates de commande et de livraison
- Ses nom et adresse postale.

Lorsque le client exerce son droit de rétractation, les frais du transport de retour sont **à sa charge**. Les produits doivent être renvoyés **dans les 14 jours** de la notification par le consommateur à Asbestshop de l'exercice de son droit de rétractation.

Le remboursement du prix au consommateur est effectué sous 14 jours en utilisant le même moyen de paiement que pour la commande initiale. Le délai de 14 jours court à compter de la notification de l'exercice du droit de rétractation. Le remboursement peut toutefois être différé jusqu'à ce que le consommateur ait justifié de l'expédition des produits.

9. Garanties légales

Information légale de l'article D211-2 du code de la consommation :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles [L. 217-1](#) à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L. 241-5 du code de la consommation](#)).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du code civil](#), pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

10. Traitement des données personnelles

Les données personnelles des clients sont traitées conformément à la politique de confidentialité publiée sur le site www.asbestshop.fr.

11. Traitement des réclamations et règlement des litiges

11.1 Toute réclamation du client peut être adressée au service après-vente par l'intermédiaire du formulaire de contact figurant sur le site www.Asbestshop.fr.

11.2 Si un désaccord persiste, le client peut s'adresser au médiateur suivant :

CM2C - Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

49 rue de Ponthieu

75008 Paris - France

Site : <https://www.cm2c.net>

12. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige relatif à leur exécution relève des juridictions françaises compétentes.

Â

2 - Ventes aux professionnels

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux ventes conclues entre Asbestshop B.V. et des clients agissant dans un cadre professionnel. Toute commande vaut acceptation des présentes CGV. Celles-ci prévalent sur toutes conditions d'achat du client.

2. Identité du vendeur

Le vendeur est la société :

Asbestshop B.V.

Société à responsabilité limitée de droit néerlandais

Siège social : Beneluxstraat 2a, 6014 CC Ittervoort, Pays-Bas

Immatriculée au registre du commerce néerlandais (KvK) sous le n° 82182892

Numéro de TVA intracommunautaire : NL862368340B01

E-mail : info@asbestshop.fr

3. Produits

Les caractéristiques essentielles des produits, ainsi que des conseils d'utilisation et de sécurité, sont présentés sur le site www.asbestshop.fr. Les photographies et illustrations sont fournies à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle. Asbestshop B.V. ne saurait être tenue responsable d'écarts mineurs qui n'affectent pas l'usage prévu.

Attention : il est rappelé que les opérations de désamiantage entraînent un risque pour les personnes qui exécutent des travaux et pour leur entourage, et qu'elles sont soumises à certaines règles. La protection des travailleurs fait l'objet de nombreuses règles. Les travaux doivent être précédés d'un repérage réglementaire avant travaux. L'entreprise de travaux engage sa responsabilité civile à l'égard de son voisinage en cas de dispersion de fibres et doit traiter les déchets d'amiante conformément aux règles applicables. Le port d'équipements de protection individuels tels que ceux vendus par Asbestshop B.V. n'est donc pas à lui seul

suffisant. Il appartient au client professionnel de se renseigner sur ses obligations préalablement à tous travaux.

4. Prix

Les prix sont indiqués sur le site www.asbestshop.fr ou, le cas échéant, sur le devis en euros hors taxes (HT).

La TVA applicable et les frais de livraison s'ajoutent au montant total.

5. Commande et acceptation

Toute commande passée sur le site www.asbestshop.fr vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Le contrat est formé à réception par le client de l'e-mail de confirmation qui lui est adressé par Asbestshop B.V.

Asbestshop B.V. se réserve le droit de refuser une commande si une commande antérieure a donné lieu à des incidents de paiement ou à un comportement jugé préjudiciable.

6. Paiement

Le paiement se fait comptant à la commande sauf accord écrit dérogatoire.

Aucun délai de paiement accordé n'excédera une durée de 30 jours.

Tout retard de paiement entraîne automatiquement l'application :

- Des intérêts de retard égal à trois fois le taux légal français.
- De l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 100 euros

7. Livraison, transfert des risques et réserve de propriété

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Le transfert des risques intervient dès la remise des produits au transporteur.

Les produits restent la propriété d'Asbestshop B.V. jusqu'à leur complet paiement.

8. Absence de droit de rétractation

Les clients professionnels ne bénéficient pas du droit de rétractation.

9. Garanties

Le vendeur est tenu à la garantie contre les vices cachés des articles 1641 et suivants du code civil.

Il n'est accordé aucune autre garantie commerciale, sauf stipulation expresse.

10. Responsabilité

La responsabilité totale d'Asbestshop B.V. pour les dommages causés aux biens est limitée au montant de la commande.

Aucune indemnisation ne sera due au titre de dommages indirects (perte de bénéfices, perte de données, etc.).

11. Force majeure

La force majeure exonère les parties de leurs obligations ainsi qu'il est dit à l'article 1218 du code civil.

12. Traitement des données personnelles

Les données personnelles des clients sont traitées conformément à la politique de confidentialité publiée sur le site www.asbestshop.fr.

13. Traitement des réclamations et règlement des litiges

13.1 Toute réclamation du client peut être adressée au service après-vente par l'intermédiaire du formulaire de contact figurant sur le site www.Asbestshop.fr.

13.2 Si un désaccord persiste, le client demandera, avant toute saisine d'un tribunal, une médiation auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris :

[CMAP.fr/entreprises/régler un litige](http://CMAP.fr/entreprises/regler_un_litige)

Le client accepte que Asbestshop B.V. puisse elle aussi saisir le CMAP d'une demande de médiation.

13.3 Si la médiation n'a pas permis d'aboutir à un règlement du différend, l'une quelconque des parties peut saisir le Tribunal de Roermond (Pays-Bas).

14. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit néerlandais.

Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de Roermond (Pays-Bas).